

NOTRE OBJECTIF

- Favoriser l'accès et la continuité des soins des enfants susceptibles d'être exposés à des risques environnementaux liés à leurs lieux de vie.

LA POPULATION CIBLEE

- Les enfants en précarité (fragilité) avec ou sans droit ouvert à la sécurité sociale
- Les enfants sans suivi médical
- Les enfants vivant dans des conditions précaires (lieux de vie dégradés : anciennes peintures écaillées, moisissures...)

NOS ACTIONS

- Prise en charge sociale
- Ouverture de vos droits
- Prise en charge médicale
- Consultation
- Analyses biologiques
- Vaccination
- Adhésion traitement
- Intervention à domicile d'une infirmière Conseillère Habitat Santé (évaluation des risques liés au lieu de vie) si besoin d'un pharmacien Conseiller Habitat Santé pour prise en charge et suivi de l'observance médicamenteuse



Pour plus d'informations
ou prendre RDV, téléphonez au
04.92.03.05.43

Une approche multidisciplinaire
au bénéfice des enfants vivants en précarité.
Un nouveau dispositif de prise en charge.



URGENCES PEDIATRIQUES

PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)
Consultation « Enfant Environnement Précarité »



Laboratoire de Soins Pharmaceutiques
et de Santé Publique



Délégation Territoriale des Alpes-Maritimes



Repartir du document 2
et intégrer la Une du document 1



CONSULTATION
ENFANT
ENVIRONNEMENT

FOCUS

Le plomb contenu dans les vieilles peintures, les poussières, les anciennes canalisations d'eau, peut être à l'origine d'une intoxication des enfants (saturnisme infantile). Un simple dépistage par analyse de sang permet de diagnostiquer une éventuelle intoxication au plomb.

Le plomb peut rendre les enfants très malades (maux de ventre agitation fatigue retard de croissance...) mais attention les symptômes peuvent être différents d'un enfant à l'autre.

Depuis juin 2015 le seuil de déclaration obligatoire du saturnisme est passé de 100 à 50µg/L de plomb dans le sang.

REPEREZ LES RISQUES

L' immeuble a-t-il été construit avant 1975 ?

Si oui y a-t-il de la peinture qui se dégrade dans le logement ou dans la cage d'escalier ?

Ces peintures peuvent contenir du plomb si elles datent d'avant 1975.

Vérifier l'existence d'un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP).

En savoir plus

www.ars.paca.sante.fr

Rubrique Santé publique > Santé environnement > Saturnisme



COMMENT REPÉRER LES ENFANTS ?

Les conditions de suivi médical

- Les enfants sans suivi médical
- Vaccination incomplète ou inexistante
- Pas de couverture maladie

Les conditions de lieux de vie

- Logement en cave, sous mansarde
- Habitat dégradé, ancien, peintures écaillées
- Absence de chauffage, humidité moisissure, pièces d'eau vétustes.

Les conditions sociales

- Enfants non scolarisés
- Incompréhension de la langue française
- Situation administrative et sociale en cours de régularisation



Ajouter un point d'interrogation

QUELS SONT LES SIGNES QUI DOIVENT VOUS ALERTER ?

Les premiers **symptômes du saturnisme** peuvent passer inaperçus :

- Fatigue
- Maux de tête
- Maux de ventre
- Manque d'attention
- Nervosité
- Anémie

Les enfants sont particulièrement sensibles à l'intoxication par le plomb, qui se traduit par une atteinte du système nerveux. Celle-ci est d'autant plus importante que l'enfant est jeune et que la dose absorbée est forte. Les effets peuvent aller des troubles du comportement et du sommeil, des difficultés d'apprentissage, jusqu'au coma convulsif (en cas d'ingestion importante).

Le plomb présent chez la mère est transmis à l'enfant pendant la période de grossesse et au cours de l'allaitement. Il risque d'entraîner à des doses relativement faibles un retard du développement psychomoteur et intellectuel.

TOUT CAS DE SATURNISME DOIT ETRE DECLARE AUX AUTORITES SANITAIRES

Contact

ARS Paca

Service veille et sécurité sanitaire

Courriel : ars-paca-dt06-vss@ars.sante.fr

Tél : 04 13 55 87 41

